



En avant-première :  
**affiche Épiphanie  
2024 !**



## EN AFRIQUE, CHOISIR DE MIGRER OU DE RESTER ?



© Y.L.

### Édito

« Libre de choisir d'émigrer ou de rester » : tel est le titre du message du pape François pour la journée mondiale du migrant et du réfugié du 24 septembre 2023.

Depuis de nombreuses années, l'Église s'est montrée favorable au droit à la mobilité. Le pape François le rappelle : « La liberté devrait toujours caractériser le choix de quitter sa propre terre. Libre de partir, libre de rester. À l'écoute constante des Églises particulières, j'ai pu constater que la garantie de cette liberté est une préoccupation pastorale largement répandue et partagée ».

Ainsi, au Sénégal, dans leur lettre pastorale de mai 2020, les évêques font le constat du véritable drame qui se joue sur les routes migratoires de l'océan et du désert :

« Ce drame entraîne des pertes en vies avec des traitements inhumains et dégradants. Le rejet, les vexations, les humiliations, sont le lot de nombreux migrants dans les pays de transit mais aussi dans les pays de destination. C'est notre jeunesse qui est au cœur de ce drame... Le phénomène migratoire est un paradigme de notre temps... La réalité des migrations africaines se joue principalement sur le continent et c'est seulement un petit nombre de migrants qui se dirigent vers l'Europe.

Nous voulons interpeller les nations, plus particulièrement la nôtre, les communautés, les familles pour qu'elles prennent leur responsabilité face au phénomène de la migration et à ses conséquences. Avec force, nous tenons à rappeler à tous le devoir d'être témoins de l'amour de Dieu et du devoir de solidarité et de fraternité envers les migrants.

L'Église du Sénégal, fortement mobilisée, joue un rôle important à travers ses œuvres sociales et ses communautés paroissiales et religieuses, afin de remettre debout des migrants sur la route de la migration... La gestion de la migration est adossée à l'engagement de l'Église pour la promotion du « droit de rester » et à son attachement au respect du « droit à la mobilité ». Ce combat est aussi porté par Caritas Sénégal : il est inscrit dans ses priorités stratégiques ».

Caritas Sénégal, au-delà de centres d'accueil (tel que le PARI de Dakar) de migrants venus d'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar, mène un travail de plaidoyer auprès de son gouvernement sur les politiques migratoires mais aussi sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en vue de leur permettre aussi d'exercer leur droit à rester.

Caritas mène également des projets concrets pour l'insertion économique de jeunes (en exemple, des périmètres maraîchers agroécologiques), qui leur proposent des opportunités économiques dans leur terroir et une vie digne pour eux-mêmes et leurs familles.

Pour le pape François, dans sa lettre de 2023, les persécutions, les guerres, les phénomènes climatiques et la misère sont parmi les causes les plus visibles des migrations forcées contemporaines : « Pour faire de la migration un choix réellement libre, nous devons nous efforcer d'assurer à chacun une part équitable du bien commun, le respect des droits fondamentaux et l'accès à un développement humain intégral. Les ressources mondiales n'étant pas illimitées, le développement des pays économiquement les plus pauvres dépend de la capacité de partage qui peut être suscitée entre tous les pays. Tant que ce droit ne sera pas garanti – et le chemin est encore long – beaucoup devront encore partir à la recherche d'une vie meilleure.

L'Évangile « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez accueilli... » (Mt 25, 35-40) nous exhorte à reconnaître dans le migrant non seulement un frère ou une sœur dans le besoin mais aussi le Christ lui-même qui frappe à notre porte ».

Yves Lefort  
Secrétaire d'AEA

**La mobilité humaine est un « signe des temps » disait le pape Benoît XVI. Avec la mondialisation, l'humanité est de plus en plus interconnectée et cela encourage toujours plus de mobilité.**

**L'Église du Sénégal souhaite interpeller les décideurs et les communautés de s'inscrire dans les paroles du pape François :**

**« Où que nous décidions de construire notre avenir, dans le pays où nous sommes nés ou ailleurs, l'important est qu'il y ait toujours une communauté prête à accueillir, à protéger, à promouvoir et à intégrer chacun sans distinction et sans laisser personne de côté ».**

« L'agriculture et l'élevage sont les principaux secteurs économiques du Sénégal. Or, les agriculteurs sont aujourd'hui confrontés à des modifications et à une dégradation de leur environnement, directement touchés par le changement climatique, la pression foncière et par des pratiques agricoles peu conservatrices des sols.

L'enjeu principal est donc de redonner aux producteurs la main sur leur travail, sur des changements possibles à l'échelle locale. Par ces actions, l'objectif est qu'ils puissent être les acteurs clés d'une transition d'un système de production agricole industriel vers un système prônant et intégrant davantage les principes de l'agroécologie.

Au détour de la courte piste en latérite, serpentant entre des exploitations paysannes, qui le relie au bitume de la route Ziguinchor-Cap Skiring, s'étend sur onze hectares le périmètre communautaire de production agroécologique intégrée d'Oukout.

Ce domaine a été mis en place dans le cadre du « Projet de gestion des migrations à travers le développement agroécologique durable et résilient au changement climatique dans la commune d'Oukout » initié par Caritas Sénégal. Cette action est financée par la Conférence épiscopale italienne et Caritas Italie. Elle est mise en œuvre sous la conduite de la Caritas diocésaine de Ziguinchor et la supervision du Secrétariat National de Caritas Sénégal. L'exploitation, qui se trouve au cœur du terroir de la communauté d'Eyoune, dans le diocèse de Ziguinchor, y a

trouvé sa place grâce à l'adhésion des autorités coutumières et religieuses des différents villages.

En acceptant de céder des terres, qu'ils contrôlent en vertu du droit coutumier, ils ont permis à la mairie d'affecter, conformément aux dispositions juridiques et réglementaires en vigueur, la superficie demandée. La délibération approuvée par le sous-préfet de l'arrondissement de Loudia Ouoloff a levé une contrainte majeure. Au Sénégal, les femmes et les jeunes ont de faibles taux d'accès sécurisé aux ressources foncières à usage agricole.

Dans la commune d'Oukout, l'acte administratif ainsi posé ouvre la voie à une dynamique de déconstruction de la pauvreté et de développement durable inclusif. Cette commune est l'une des plus pauvres du département d'Oussouye et de la région de Ziguinchor. Elle dispose pourtant d'un important potentiel hydroagricole et enregistre une forte demande en produits maraîchers et avicoles, notamment des réceptifs hôteliers de la station balnéaire du Cap-Skiring située sur la façade maritime à 28 kilomètres d'Oukout.

Dans le périmètre communautaire de production agroécologique intégrée, les cinquante jeunes femmes et hommes, sélectionnés grâce à leur dynamisme, à leur volonté de sortir de la pauvreté et aux initiatives qu'ils ont prises pour mener des activités génératrices de revenus, ont accès à la formation, aux moyens de production et à

l'appui-conseil nécessaires pour devenir des entrepreneurs en agroécologie. Après l'élection d'un Comité de gestion et la création d'un Groupement de producteurs disposant de statuts, d'un règlement intérieur et d'un plan d'affaires, leurs capacités techniques ont été renforcées.

Les trente jeunes, qui ont choisi l'horticulture, ont reçu une série de formations délivrées par l'équipe technique de la Caritas diocésaine de Ziguinchor. Ces sessions théoriques et pratiques sur les itinéraires techniques en maraîchage et arboriculture fruitière adaptés au changement climatique leur ont permis d'acquérir les connaissances et le savoir-faire dont ils ont besoin.

Des formations ont été également dispensées aux vingt jeunes qui ont opté pour l'aviculture. Ce





Culture agroécologique des terres

© B.S

processus a permis aux horticulteurs d'aménager leur parcelle individuelle de 2 500 m<sup>2</sup> sous la direction du Chargé de projet de la Caritas diocésaine de Ziguinchor et de l'animateur qui réside avec eux à Oukout.

L'approvisionnement en eau de ces parcelles disposant chacune d'un compteur pour déterminer la consommation est assuré par un forage et un réservoir au sol de 300 m<sup>3</sup>. Pour réduire les coûts de production de l'eau dans le périmètre, l'énergie électrique est fournie par une centrale photovoltaïque couplée à un groupe électrogène diesel qui permet d'éviter les coupures liées à un faible ensoleillement ou aux arrêts prévus pour l'entretien des panneaux et des batteries.

Le périmètre, qui est entièrement clôturé par un grillage en acier inoxydable, comprend, en outre, un poulailler, un magasin de stockage des intrants, un magasin de stockage des produits agricoles, une salle de formation et de réunion, une chambre pour le gardien et des toilettes pour les femmes et les hommes. L'unité de production avicole, dont la construction est en cours d'achèvement, est divisé en vingt pouilliers individuels qui abriteront chacun vingt-sept poulettes prêtes à pondre et trois coqs de race. Chaque poulailler sera équipé d'une couveuse solaire. Cette unité avicole viendra compléter le système intégré de production où les résidus de produits maraîchers enrichiront l'alimentation des volailles et les fientes des poules fertiliseront davantage les parcelles horticoles.

Pour la durabilité de cet investissement réalisé grâce à une subvention de 300 000 euros et de la dynamique de développement durable inclusif ainsi impulsé, l'accent a été également mis sur la protection sociale à travers l'assurance agricole et l'adhésion des bénéficiaires à une mutuelle de santé. Ces deux instruments permettent de prévenir ou d'atténuer les incidences négatives de catastrophes ou de chocs liés à des dépenses de santé sur les activités économiques.

Le Secrétariat national de Caritas Sénégal, qui a mobilisé les ressources financières pour la mise en œuvre du projet pilote à Oukout, a lancé le processus de mise à l'échelle de cette initiative structurante, en lien avec les sept Caritas

diocésaines du Sénégal. Dans ce cadre, un projet, visant à l'aménagement de dix périmètres communautaires de production agroécologique intégrée dans dix communes rurales identifiées par les Caritas diocésaines, a été élaboré. Les maires des collectivités territoriales concernées se sont engagés, par lettre transmise à Caritas Sénégal, à affecter aux jeunes qui seront sélectionnés onze hectares pour l'aménagement d'un périmètre.

La mobilisation des ressources nécessaires permettra ainsi à Caritas Sénégal, dans le strict respect du droit à la mobilité, de promouvoir le « droit de rester » en accompagnant l'émergence d'entrepreneurs en agroécologie.

Cet élan de solidarité donnera à des jeunes déterminés à déconstruire la pauvreté, la possibilité d'accéder aux opportunités économiques dans leur terroir. Un avenir meilleur peut être construit dans ces vastes espaces où l'énergie du développement est bridée par l'inaccessibilité d'un crédit bancaire et d'une formation dans les sites de production adaptés aux besoins.

Émetteur de personnes en situation de mobilité dans la cadre de l'exode rural vers les centres urbains et péri-urbains ou de la migration transfrontalière vers l'Europe, l'espace rural dispose de potentialités économiques dont la mise en valeur contribuerait à la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la déconstruction de la pauvreté mais également à la création d'emplois décents pour les jeunes et au développement de l'auto-emploi et d'entreprises agroécologiques porteuses de développement durable inclusif. >>>

Boubacar Seck

Chargé du Partenariat et de la Recherche,  
Secrétariat National de Caritas Sénégal

## Projets à financer :

Projet **1**

### Cameroun

#### Diocèse de BAFIA

Sœur Koumba Marie, sœur consacrée de la Communauté de l'Emmanuel, demande un soutien pour équiper en mobilier (bancs et chaises) la chapelle Saint Jean-Paul II tout juste terminée, afin d'accueillir les nombreux fidèles.

**Sœur Koumba Marie SIMBIANO, directrice du Centre pastoral Paul VI**

Objet de la demande : 1 770 € pour du mobilier.



© Sœur Koumba Marie SIMBIANO

Projet **2**

### République centrafricaine

#### Diocèse de MBAÏKI

Père Damien, Spiritain, sollicite une aide pour acheter un nouveau groupe électrogène qui alimente la pompe à eau et produit l'électricité pendant les célébrations eucharistiques.

**Père Damien MBAOUYA, curé de la paroisse rurale du Saint-Esprit de Pissa**

Objet de la demande : 1 950 € pour un groupe électrogène.



© Père Damien MBAOUYA

Projet **3**

### Sénégal

#### Diocèse de DAKAR

Sœur Sylvie, des Sœurs de l'Enfant Jésus - Nicolas Barré, demande une aide pour créer deux unités de production et de transformation des céréales locales afin de développer le micro-entrepreneuriat.

**Sœur Sylvie OUTEKELEK, animatrice dans les villages de Dougar et de Diohine**

Objet de la demande : 2 000 € pour du matériel.



© Sœur Sylvie OUTEKELEK

Projet **4**

### Togo

#### Diocèse de SOKODÉ

Père Émile, vicaire de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Tchamba, demande un soutien pour redynamiser la pastorale des jeunes, en achetant de nouveaux instruments de musique pour améliorer l'animation liturgique de la chorale Saint Kisito de Sokodé.

**Père Émile BANG'NA, responsable des jeunes**

Objet de la demande : 2 000 € pour des instruments.



© Père Émile BANG'NA

**SI LES DONS VERSÉS POUR CES PROJETS DÉPASSENT LES SOMMES DEMANDÉES, ILS SERONT REVERSÉS À D'AUTRES DEMANDES DE MÊME NATURE**

Aide aux Églises d'Afrique - 5 rue Monsieur - 75007 Paris

Tél. : 01 43 06 72 24 - [bureau.aea@gmail.com](mailto:bureau.aea@gmail.com) - [aea.cef.fr](http://aea.cef.fr) - [aideauxeglisesdafrique](https://www.facebook.com/aideauxeglisesdafrique)

IBAN : FR76 3000 3031 9000 0500 5746 709

Comité de rédaction : Annie Josse, Yves Lefort, Stéphanie Genieys **Directeur de la publication** : le Directeur national de la Quête Pro Afris  
Conception et impression : Repa Druck

Transparence : chaque année, les comptes sont contrôlés par un commissaire aux comptes assermenté, extérieur à l'association.

